

Fiche d'inscription exposants

Troc et Puces



Bienvenue à la seconde édition du troc puériculture de la crèche associative Capucine.

Merci de joindre **une copie de votre pièce d'identité, une attestation de non participation à 2 autres ventes de déballage ainsi que le règlement.**

Un café et un gâteau offerts aux exposants

La crèche vous remercie de votre participation.

Identité de l'exposant

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pièce d'identité (copie à joindre avec l'inscription)

Carte d'identité Passeport Permis de conduire

Numéro de la pièce d'identité :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Accompagnateur de l'exposant (facultatif) :

Nom & Prénom :

Nombre de table(s) réservée(s) :

Nombre d'emplacement(s) pour portant (non fourni) :

Montant total :€

Pour rappel

- o 1ère table de 1,80 m = 8 €
- o À partir de la 2e table = 4 € chacune
- o Emplacement pour portant = 2 €

Je règle par chèque, libellé à l'ordre de multi accueil associatif Capucine
 espèces

L'inscription et le paiement sont à déposer dans la boîte aux lettres de la Crèche Capucine (4 rue de la passerelle, 29300 Quimperlé) . Merci d'inscrire votre nom, prénom et adresse si le paiement vient compléter une inscription par mail.

CONDITIONS ET REGLEMENTS

- Le produit des entrées sera affecté à la crèche associative Capucine
- Le troc s'adresse aux particuliers
- Les tables et chaises sont mises, après réservation, à la disposition des exposants qui sont tenus responsables des éventuelles dégradations dont les dommages seront payables sur le champ.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation.
- Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir 8h30 et à ne pas remballer leur étal avant 13h30. Pour les exposants, ouverture de la salle à partir de 7h00.
- Pas de remboursement aux exposants absents. L'organisateur se réserve le droit de revendre votre place si à 9h30 le matin celle-ci est toujours inoccupée.
- Chaque exposant arrivera muni de la pièce d'identité indiquée lors de l'inscription.
- La réservation ne sera effective qu'à réception du règlement.
- Seuls les enfants munis d'une autorisation parentale pourront déballer : uniquement des jouets et vêtements. En outre, ils devront être présents sur leurs stands.
- En signant son inscription, l'exposant devra dès lors de la réservation déclarer aux organisateurs la nature des objets qu'il compte vendre et s'engage à ne pas commercialiser de nourriture, de boissons et d'animaux.
- L'inscription définitive sera confirmée par mail.
- Les emplacements sont numérotés et attribués par avance à chaque exposant
- Les objets et collections exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, tant en casse, vol ou tout autre préjudice. Il leur incombe de pourvoir à une assurance.
- Chaque exposant devra rendre son stand propre.
- Le droit de place est de : 8€ la table de 1m80, 4€ à partir de la 2ème.

Je certifie avoir lu et accepte le règlement.

Date et signature :